

Annexe G

Attestation de conformité à la réglementation municipale

Les sections 1 et 2 doivent être remplies par le requérant et les autres sections par le greffier ou le secrétaire-trésorier de la municipalité.

1- Nom et coordonnées du requérant (personne, entreprise, organisme, municipalité, etc.)		
Nom :	Prénom :	
Nom de l'entreprise, de l'organisme, de la municipalité, etc. :		
Adresse de correspondance (no, rue, appartement) :		
Ville :	Province :	Code postal :
Numéro de téléphone :	Courriel :	

2- Information sur la demande	
Description de la nouvelle demande (la description doit être identique à celle de la section 2.2 du formulaire de demande d'octroi de droits) :	
Lot du cadastre du Québec (si le lot a fait l'objet de la rénovation du cadastre)	
Si le lot n'a pas fait l'objet de la rénovation du cadastre :	Cadastre :
	Rang :
	Lot :
Adresse municipale :	

3- Identification de la municipalité		
Nom de la municipalité :		
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Nom et prénom (greffier ou secrétaire-trésorier) :		
Numéro de téléphone et poste :	Courriel :	

4- Attestation

Je reconnais avoir pris connaissance du projet présenté par le requérant et j'atteste ce qui suit :

- Le projet ne contrevient à aucune réglementation municipale :
- Le projet contrevient à la réglementation municipale :
(Précisez le ou les règlements et le ou les motifs) : _____

En foi de quoi, j'ai signé à _____, le _____.

Nom et prénom du greffier ou du secrétaire-trésorier
(en lettres moulées)

Signature :

Sceau de la municipalité :